



**RÉSIDENCE PLUS**

*Allons plus loin, avec vous...*

# *Assemblée Générale*



**ANNEE 2018**

**Samedi 6 avril 2019**

**Maison des Genêts**

17-18, place de Verdun 59650 Villeneuve d'Ascq

Tél. : 03 20 91 32 64

Fax : 03 20 91 18 58

[www.residenceplus.fr](http://www.residenceplus.fr) - Email : [resplus@free.fr](mailto:resplus@free.fr)

## SOMMAIRE

<b>Membres du Conseil d'Administration</b>	<b>Page 3</b>
<b>Membres du personnel</b>	<b>Page 4</b>
<b>Partenaires</b>	<b>Page 5</b>
<b><u>RAPPORT MORAL</u></b>	<b>Page 7</b>
<b><u>RAPPORT D'ACTIVITES</u></b>	
<b>Administratif</b>	<b>Page 11</b>
<b>Insertion logement</b>	<b>Page 12</b>
<b>Insertion Emploi</b>	<b>Page 19</b>
<b><u>RAPPORT FINANCIER</u></b>	<b>Page 26</b>

## MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Présidente Fondatrice**

Marie-Claude DE MICHIEL

### Membres du bureau

**Président**

Philippe ROGER

**Vice-Présidente**

Monique LHERNOULD

**Trésorier**

Xavier ALIX

**Trésorier adjoint**

François NIGRO

**Secrétaire**

Jacques ROCA

**Secrétaire adjoint**

### Administrateurs

Anne-Marie BARBAUT

Marie Claude DE MICHIEL

Annie BERTHOUT

Micaela DEPIN

Jacqueline VAN OVERTVELD

Chantal COLLE

Dominique DESLANDES

Evelyne FILATRIAU

Claudine DAMIE

## MEMBRES DU PERSONNEL

**Directrice :** Myriam SENHADJI

### **Service Administratif**

**Secrétaire comptable** Sylvia VANDEWALLE  
**Secrétaire accueil** Martine PROUFF  
Karima KHALFOUNI

### **Service Insertion Logement (jeunes et adultes)**

**Educateur spécialisé** Habib YOUNES  
**Conseillère ESF** Laurence MARTIN  
**Conseillère ESF** Emilie HIMPE  
**Assistante Sociale** Fatima DUPONCHELLE  
**Secrétaire Administrative** Séverine DERYCKER

### **Service Insertion Emploi**

**Accompagnement** Laurence DELPLANQUE  
**Socioprofessionnel** Josette LAGORCE

**Coordinateur Technique Bâtiment** Anthony SANTRE

**Animateurs Techniques** Lakhdar HEMAI  
Geoffrey SLATER  
Gasim ALDAW IBRAHIM  
Michael MINNE  
Bruno CATENNE/ Rédouane LAMRI (10/2018)  
Vincent DUBOIS  
Alain GLORIEUX  
Djamel ROUIBI  
Eddie WIECHA

## NOS PARTENAIRES

### FINANCIERS :

- \* Ville de Villeneuve d'Ascq, de Wattrelos
- \* Caisse d'Allocations Familiales
- \* Conseil Régional (Formation)
- \* Conseil Départemental (PIPLE, FSL)
- \* MEL (FSL)
- \* Préfecture
- \* Bailleurs sociaux : Vilogia, LMH, Logis Métropole, Partenord habitat, SIA, INA.
- \* Co propriétaires
- \* ASP
- \* Fonds Social Européen
- \* DIRECCTE
- \* CCAS
- \* PLIE VAMB

### Associatifs :

- \* Le Tremplin
- \* AREAS
- \* Louise Michel
- \* PLIE Villeneuve d'Ascq, Roubaix
- \* Atelier Préformation
- \* OMJC
- \* Les enfants de Cosette, Annappes Entraide
- \* La banque alimentaire

### Sociaux :

- \* Bailleurs sociaux
- \* DIRECCTE
- \* CMP
- \* Unité Territoriale de Prévention et d'Action Sociale
- \* PIPLE (Pole Insertion Professionnelle et Lutte contre les Exclusions)
- \* Pôle Emploi
- \* CCAS
- \* Mission Locale VAMB et Roubaix
- \* Maison de l'Emploi – Villeneuve d'Ascq
- \* MIE Roubaix
- \* CPAM
- \* Collège Léon Blum
- \* CS Avenir Wattrelos
- \* AREAS
- \* R'Libre
- \* SPIP

### Autres :

- \* ADEO

# **RAPPORT MORAL**

Monsieur Le MAIRE, Vice-Président de La M.E.L, Gérard Caudron, notre soutien depuis la création de l'association,  
Monsieur Didier MANNIER, Conseiller Départemental  
Monsieur Jean Michel STIEVENARD, Maire honoraire de Villeneuve d'Ascq  
Mesdames et Messieurs Les adjoints, Les conseillers municipaux,  
Mesdames et Messieurs nos partenaires, amis, bénévoles,  
Mesdames et Messieurs les Administrateurs de Résidence Plus,  
Mesdames et Messieurs les salariés de Résidence Plus,

Comme chaque année et pour la trente-sixième édition de l'Assemblée Générale de Résidence Plus, nous sommes heureux et fiers de vous accueillir une fois encore pour ce moment incontournable. La stabilisation de R+ entamée voilà 6 ans donne des résultats palpables. Nous nous en félicitons collectivement. L'année 2018 le confirme puisque nos comptes sont à l'équilibre, malgré des charges supplémentaires.

### **La participation à la vie du quartier :**

Nous poursuivons nos activités d'insertion et à la vie du quartier. Nous avons participé à la Braderie et au marché de Noël. Pour ce dernier, malheureusement il a été gâché par la pluie. MARIE CLAUDE ET MONIQUE continuent de siéger à la GUSP. (Gestion Urbaine Sociale de Proximité), présidée par Monique Lempereur.

Elles contribuent, avec d'autres, à porter un regard vigilant sur la qualité de vie à la Résidence, ce quartier qui nous tient tant à cœur.

### **La vie de l'association :**

Nous avons tenu le 5 janvier notre traditionnel séminaire au château de Flers. C'est toujours un moment important pour notre association, au cours duquel salariés et bénévoles participent ensemble à finaliser les objectifs de l'année. Nous avons comme thème la préparation des 35 ans. Cet anniversaire s'est déroulé dans une atmosphère festive et empreinte d'émotion. A cette occasion Monsieur Le Maire a inauguré une plaque à la mémoire de notre ami Gérard DEPIN dans cette maison des genêts qu'il a tant fréquentée. Nous avons pu compter sur l'aide des élèves ingénieurs de l'ISA de la Faculté Catholique.

Abordons maintenant les différentes actions :

**Le service logement** : Pour mémoire, je rappelle que nous nous adressons à un public jeune et adulte, célibataires et familles avec ou sans enfants. Pour la première fois, depuis mon retour en tant que Président, l'équilibre financier est quasiment atteint. La mobilisation sans faille, des salariés et des bénévoles a commencé à éclaircir l'horizon. Un renforcement des suivis, la recherche de nouveaux financements en présentant des nouvelles actions et à de nouveaux partenaires, permettent ce résultat.

Myriam vous donnera le détail dans son rapport d'activités. Je remercie, Emilie HIMPE, Laurence MARTIN, Fatima DUPONCHELLE, Séverine DERYCKER et Habib YOUNES.

### **Le Service Propreté Urbaine :**

Nous continuons d'entretenir cinq quartiers, les équipes sont encadrées par cinq animateurs :

Cousinerie : Djamel ROUBI. Il a été nommé référent pour l'ensemble de la voirie

Pont de Bois : Bruno CATTENNE

Poste- Résidence : Alain GLORIEUX

Triolo – Cité scientifique : EDDY WIECHA

Ascq- Annappes, La Haute Borne : Vincent DUBOIS

En leur qualité de travailleuses sociales, Laurence DELPLANQUE et Josette LAGORCE complètent ce dispositif, assistées pour quelques mois par Laura PIQUET, stagiaire en Insertion Pro, et contribuent à trouver des solutions pérennes à la sortie des contrats. Elles permettent également la résolution de nombreux problèmes administratifs, de logements, de santé etc.

Il est très important que personne n'oublie que nous devons respecter les clauses des marchés publics alors même que nous nous adressons à des personnes qui cumulent de nombreux handicaps. C'est grâce à toute l'équipe (salariés en insertion et professionnels) que nos quartiers sont propres. Leur implication et l'organisation mise en place, permettent de faire de Villeneuve d'Ascq, une des villes les plus propres de la Métropole Lilloise et ce, malgré la densité de la population.

Je préciserai également que Josette LAGORCE siège à la GUSP du Pont de Bois et participe à différentes activités au sein de celle-ci.

### **Le service Bâtiment, second œuvre :**

Celui-ci est en bonne santé car nous avons la confiance de nos clients. En 2018, nous avons rénové 75 logements, 3 centres commerciaux, 35 entrées complètes, 19 halls d'entrée, 8 parkings. Nos clients sont répartis sur les communes de Villeneuve d'Ascq, Roubaix, Tourcoing, Hellemmes, Lille et Watrelos.

Comme pour la propreté urbaine, nous nous devons de réaliser des travaux de qualité avec, et c'est le principe, des personnes non formées, souvent éloignées de l'emploi avec un cumul de difficultés, qui freinent leur évolution et leur rentabilité. Cela rend le travail de nos encadrants souvent très compliqué.

L'association est soumise à une méfiance naturelle. C'est pourquoi, nous nous devons de rendre le travail irréprochable.

Je tiens à saluer Anthony SANTRE, coordinateur technique et à son équipe : Jeff SLATER, Gasim ALDAW IBRAHIM, Lakhdar HEMAIL, Mickael MINNE. Comme pour la propreté urbaine, ils sont soutenus par Laurence DELPLANQUE pour les aspects sociaux.

Myriam SENADHJI, directrice, et François NIGRO, notre administrateur par ailleurs directeur d'un centre de formation, contribuent efficacement au développement du service.

### **Le service accueil, administratif et comptable :**

L'accueil est très important dans une structure. Nous avons la chance d'avoir un binôme efficace et sympathique. Martine PROUF et Karima KALFOUNI sont les sourires de R+.

Je n'oublierai pas Sylvia VANDEWALLE, notre secrétaire comptable qui ne ménage pas sa peine pour la bonne gestion des différents aspects administratifs et de la comptabilité, en évolution constante.

Elle travaille en étroite collaboration avec notre cabinet comptable et notre trésorier Xavier ALIX.

A l'heure où certains s'effraient d'un projet visant à conditionner les diverses aides sociales à un investissement bénévole, je peux témoigner, que depuis 36 ans, dans l'insertion, être actif, être utile, avoir une place dans la société, n'a pas d'équivalence. Tant de missions, pourraient être créées pour humaniser et développer les services publics et les associations.

### **Perspectives 2019 :**

Nous allons déménager. En effet, nos locaux sont immobilisés pour un tiers de leur surface depuis près de trois ans par de l'amiante. Après des négociations houleuses et longues, nous sommes arrivés à un consensus avec le propriétaire. Nous allons nous déplacer de l'autre côté de la place de

Verdun, côté boulevard Bizet. Nous occuperons deux cellules, comme aujourd'hui, dont l'une est mon ancien magasin !!!

Pour le service logement, nous allons poursuivre notre recherche permanente de l'équilibre financier. Nous continuerons à accompagner avec professionnalisme les différents publics dont ceux par exemple qui sortent de prison et s'engagent dans une réinsertion sociale et professionnelle. Nous poursuivrons la recherche de nouveaux partenariats. Nous sommes en négociation avec le Conseil Régional pour, sous l'impulsion de sa vice- Présidente à la jeunesse FLORENCE BARISEAU, pour développer une action innovante en direction des publics jeunes.

J'en profite pour avoir une pensée émue pour Michel DESPRES, responsable du service logement en mairie, qui nous a quittés brutalement cet été. Pendant des dizaines d'années, il a été à nos côtés pour nous aider à lutter contre l'exclusion. Sa gentillesse, sa disponibilité, sa serviabilité, son humilité étaient des atouts essentiels. Il ne ratait aucune de nos assemblées générales, l'an dernier, il était encore parmi nous. Il nous manque.

Pour le service propreté urbaine, poursuite de l'activité.

Pour le service Bâtiment, nous continuons d'innover dans un nouveau chantier d'insertion 50-50 : 50% en emploi, 50% en formation en partenariat avec le Centre de Formation : Le Portail. Cela augmentera nos chances de sorties positives à l'issue du contrat.

Nous continuerons de participer aux différentes instances, relatives à la vie de la Résidence.

Une nouvelle fois, je remercie toute l'équipe de salariés dévoués et actifs, toujours sous la responsabilité de MYRIAM qui porte un budget de plus de deux millions d'euros.

Elle est le chef d'orchestre de notre association et multiplie les différentes casquettes et compétences.

Je remercie aussi tous les membres du Conseil d'Administration sans qui l'association n'existerait pas. Ils contribuent à faire de R+ une association humaine et chaleureuse à côté des salariés. Ils doivent souvent prendre des décisions, semblables à des chefs d'entreprise. Les choix ne sont pas toujours faciles. L'addition de toutes les compétences, salariés et bénévoles, permet à R+ de conserver un haut niveau de qualité.

Enfin, je remercie à nouveau tous les partenaires, le CCAS représenté par son directeur et son élue Chantal FLINOIS, Pôle Emploi, la Mission Locale, le PLIE, l'Association Cosette, Le Conseil Départemental, La MEL, les bailleurs sociaux et tous nos financeurs, tous les services municipaux ; Monsieur Gérard CAUDRON et toute son équipe qui, inlassablement selon nos dossiers et nos problèmes, nous apportent leur aide comme Maryvonne GIRARD.

Quant à moi, il est temps que je passe la main. Je ne me représenterai pas au Poste de Président. Depuis sa création à laquelle j'ai participé, j'ai occupé à peu près tous les postes. Régulièrement, je reprends du service quand la situation l'exige. J'ai fait de même en son temps pour sauver le Tremplin.

Cependant, Président depuis 2013, je pense que c'est le moment pour un autre Président d'impulser de nouvelles orientations face aux défis qui nous attendent.

Je resterai administrateur, et à un poste que le Conseil d'Administration voudra me confier.

Je vous remercie pour votre attention.

PHILIPPE ROGER  
PRESIDENT

# **RAPPORT D'ACTIVITES**

## SECTEUR ADMINISTRATIF

Ce secteur, sous la responsabilité de Myriam SENHADJI, Directrice de l'Association, se décompose de la façon suivante :

### **Un espace comptable**

Animé par Sylvia VANDEWALLE dont les tâches principales sont la gestion comptable : facturation, édition des fiches de paie, établissement des déclarations sociales mensuelles et annuelles, suivi du cahier de caisse. En lien avec la direction, son travail consiste également à suivre des dossiers de subventions des différents partenaires financiers, du suivi administratif du personnel permanent (contrats, congés payés), du traitement auprès de l'organisme paritaire collecteur des formations dispensées au personnel, de la gestion des différentes assurances (voitures, locaux professionnels).

Ce service travaille en partenariat avec le Cabinet d'Expertise Comptable Hofa.

### **Un espace accueil**

Dans l'espace accueil qu'elles organisent, Martine PROUFF et Karima KHALFOUNI, dans le cadre du dispositif contrat aidé, sont chargées d'enregistrer le courrier, d'accueillir le public en quête d'informations, de répondre aux communications téléphoniques, de prendre et de transmettre les messages auprès des différents salariés permanents

## INSERTION LOGEMENT

### SERVICE ADULTES

#### ACCES

<b>INTERVENANTS</b>	<b>POSTES</b>	<b>ETP</b>
Laurence MARTIN	Conseillère ESF	0,30 ETP
Fatima DUPONCHELLE	Assistante Sociale	0.30 ETP
Habib YOUNES	Educateur spécialisé	0,30 ETP
Séverine DERYCKER	Secrétaire administrative	0,25 ETP

#### Objectif

- Assurer un accompagnement social à tout public concerné par le Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD)

#### Le Public

Le public « prioritaire » concerné par le PDALHPD est constitué de personnes ou familles :

- Sans logement
- Vivant en situation de surpeuplement
- Vivant en situation de cohabitation forcée
- Menacées d'expulsion sans relogement
- Logées dans des habitations insalubres ou précaires

#### Descriptif de l'accompagnement social

L'accompagnement social proposé peut s'orienter sur différents axes :

- Travail budgétaire :
  - objectifs de travail à définir avec la famille facilitant une démarche active mesurable par une grille d'évaluation
  - travail de remise en question du mode de fonctionnement de la famille, recherche des causes du dysfonctionnement et travail sur soi.
  - recherche d'une gestion équilibrée pour la part du budget consacrée au logement et des différents postes (mise en place d'une grille budgétaire)
  - travail d'économie et de prévision
- Appropriation du logement :
  - conseils quant à l'utilisation normale du logement et des parties communes
  - conseils pour l'entretien et l'aménagement du logement
  - visites à domicile régulières
  - conseils pour les économies d'énergie
- Comportement :
  - instauration, amélioration des relations avec le voisinage
- Médiation :
  - faciliter les relations avec les services de gestion locative, les services publics et autres services.
- Aide dans les démarches administratives

## **Le fonctionnement du service logement**

Le public en demande de logement est orienté par le service logement de la Mairie, les partenaires, les associations.

Un premier accueil est effectué par la directrice, Myriam SENHADJI. La secrétaire assure le suivi des dossiers du service logement et les tâches administratives (frappe de courrier divers, gestion et encaissement des loyers, suivi APL, assurances, enregistrement fiches FSL).

Suite à cet accueil, un entretien est mené par l'un des travailleurs sociaux. Ce dernier permet d'évaluer au mieux la situation du ménage.

Une commission, où sont présents le service logement de la ville, l'UTPAS, le CCAS, ML, Louise Michel, examine le dossier et donne un avis quant à la demande. Cette commission a lieu toutes les six semaines.

Deux possibilités s'offrent suite à la commission :

- la première : la personne sera accompagnée par un travailleur social de Résidence Plus dans le cadre de son accès au logement, une décision sera prise quant au type de relogement proposé à la famille : Transit, ou accès direct avec garantie FSL. (Accompagnement)

S'enchaîne alors l'accompagnement social lié au logement effectué par le référent, ainsi qu'un accompagnement sur l'hygiène et les états des lieux entrant et sortant.

- la seconde : la personne ne correspond pas au public accueilli par Résidence Plus, elle est donc orientée vers une structure plus adaptée à sa problématique.

## **Convention avec les bailleurs**

Une partie des logements octroyés par les bailleurs est gérée pleinement par Résidence Plus (logements du type DLUI et Transit). L'association est locataire des logements, elle positionne les personnes et assure leur accompagnement social.

## **Les partenaires :**

- les bailleurs: Vilogia, Partenord Habitat, LMH, INA, Logis Métropole  
- les partenaires sociaux : Louise Michel, le Tremplin, le CCAA, SOLIHA, CCAS, Pôle Emploi, Mission Locale, UTPAS, centres sociaux, etc.

## **Nouveau projet : 10 000 logements accompagnés autrement.**

Dans le cadre de ce projet spécifiquement réservé aux personnes incarcérées dans le cadre d'un maintien ou d'un accès, signature en 2017, d'une convention avec LMH pour 3 ans.

En 2018, nous avons accueilli et accompagné des personnes adultes sortant de prison et n'ayant aucune solution d'hébergement.

C'est dans le cadre d'un dispositif bail glissant que nous accompagnons ce public.

L'accompagnement social est le même que pour le public accédant à un logement, à savoir :

- Travail budgétaire ;
- Appropriation du logement ;
- Comportement ;
- Médiation ;
- Aide dans les démarches administratives

## **MAINTIEN**

<b>Intervenantes</b>	<b>Poste</b>	<b>ETP</b>
Emilie HIMPE	Conseillère ESF	0,90 ETP
Laurence MARTIN	Conseillère ESF	0.20 ETP
Fatima DUPONCHELLE	Assistante Sociale	0.20 ETP

Au sein du service logement de Résidence Plus, un poste « maintien dans le logement » est financé par le FSL : Fonds Solidarité Logement.

Celui-ci est assuré par les CESF : Conseillères en Economie Sociale et Familiale.

**Mission** : Apporter une aide à un moment ponctuel et difficile dans le parcours résidentiel des familles logées chez les bailleurs public ou privés afin de faciliter leur maintien dans les logements.

### **Public Visé :**

L'accompagnement est proposé à des ménages cumulant ou non des problèmes de gestion budgétaire, d'appropriation du logement, d'hygiène du logement ou relationnels.

### **Mode d'intervention :**

Le bailleur oriente les familles vers l'association. Il envoie une fiche de situation de la famille au travailleur social. (Renseignements divers)

Les travailleurs sociaux rencontrent la famille pour un diagnostic, ils évaluent la situation de la famille et déterminent avec elle les objectifs de travail. La famille donne ou non son accord quant à la proposition d'accompagnement.

Une synthèse régulière avec la famille permet de mesurer l'amélioration de sa situation.

Une concertation trimestrielle est établie avec le bailleur.

### **Territoire d'intervention :**

Communes répertoriées dans le dispositif FSL pour le territoire de Lille.

### **Conditions d'accueil du Public :**

- rendez vous à l'Association.
- visites à domicile

### **Partenaires :**

- institutionnels : la CAF, l'EDF-GDF, la société des eaux etc.
- bailleurs : Partenord Habitat, LMH, SIA, INA, LOGIS METROPOLE, Habitat du Nord
- sociaux : Mission Locale, Pôle Emploi, boîtes d'intérim, Mairies, UTPAS, centres sociaux, Association Louise Michel, CCAS, associations tutélaires etc.

### **Problématiques :**

- Impayés et difficultés financières
- Tenue, hygiène du logement
- Relationnelle
- Administrative

L'accompagnement social proposé peut s'orienter sur différents axes :

↳ Travail budgétaire :

- Objectifs de travail à définir avec la famille facilitant une démarche active des personnes.
- Travail de remise en question concernant le mode de fonctionnement de la famille, recherche des causes des dettes et travail sur soi.
- Recherche d'une gestion équilibrée du budget consacré au logement et des différents postes (mise en place d'outils budgétaires).
- Travail d'économie et de prévision.

↳ Appropriation du logement :

- Veille à l'utilisation normale du logement et des parties communes.
- Conseils pour l'entretien et l'aménagement du logement.
- Visites à domicile régulières.
- Conseils pour les économies d'énergie.
- Travail sur l'hygiène du logement et l'hygiène corporelle

↳ Informations des droits et devoirs des locataires:

↳ Comportement / Médiation

- Instauration et amélioration des relations avec le voisinage.
- Relation avec les services de gestion locative des bailleurs
- Relation avec les services publics.

↳ Appropriation de l'environnement local :

- Connaissance des équipements de quartier (centres sociaux, écoles, réseaux associatifs...)

↳ Aide dans les démarches administratives

## **SERVICE JEUNES**

<b>INTERVENANTS</b>	<b>POSTE</b>	<b>ETP</b>
Habib YOUNES	Educateur Spécialisé	1 ETP
Emilie HIMPE	Conseillère ESF	0,10 ETP
Séverine DERYCKER	Secrétaire administrative	0,25 ETP

### **OBJECTIF**

Apporter un soutien adapté à un moment de l'itinéraire logement d'un jeune (seul ou en couple) afin de favoriser son accès durable dans le logement.

### **Nos missions**

Accueil, informations et orientation du public jeune, accès au logement, accompagnement social lié au logement.

### **Le public visé**

Jeunes de 18-30 ans qui rencontrent des difficultés d'accès à un logement autonome dûes principalement à des ressources précaires et variables ainsi que des ménages cumulant les problèmes de gestion budgétaire et d'appropriation du logement ou de comportement.

## **LE FONCTIONNEMENT DU DISPOSITIF LOGEMENT JEUNE**

Le public jeune en demande de logement est orienté par les partenaires : les associations, la Mission Locale, le service Prévention Médiation Urbaine de Villeneuve d'Ascq, UTPAS, CCAS.

Un premier accueil administratif est effectué puis, à la suite de cet accueil l'éducateur spécialisé, reçoit le jeune afin de bien cibler la situation et répondre au mieux à la demande.

Une commission entrées et suivis a lieu toutes les six semaines, sont présents tous les partenaires pour examiner les dossiers et accorder ou non un logement et quel type de logement. Ensuite il faudra travailler ensemble sur les problématiques repérées : emploi, formation, santé.

### **Typologie des logements**

Résidence Plus utilise 3 supports de logement : urgence, transit, direct avec accompagnement social lié au logement, réservé aux jeunes en difficulté d'emploi ou locataires pour la première fois. L'accompagnement permet de travailler l'équilibre du budget, les démarches administratives, la tenue de logement et le comportement.

### **Les rapports avec les autres Dispositifs**

FSL : montage des dossiers pour accès garantie de loyer et aide à l'installation.

Loca-pass : montage des dossiers pour caution et garantie de loyer.

Groupe Accès Logement Villeneuve d'Ascq.

### **Conventionnement avec les bailleurs**

Les logements octroyés par les bailleurs sont gérés pleinement par Résidence Plus (logements du type DLU et Transit). L'association est locataire des logements, elle positionne les personnes et assure leur accompagnement social.

Depuis 2017 nous proposons un partenariat à différents centres sociaux de la MEL où nous faisons des permanences afin de répondre et d'orienter les personnes en difficulté de logement

## **Jeunes sortant de prison**

Nous avons ouvert et conventionné avec LOGIS Métropole **deux logements temporaires**

### **Description synthétique de l'action :**

1. Héberger le jeune dès sa sortie de prison
2. Eviter la récidive
3. Accompagner le jeune au niveau social et professionnel afin qu'il devienne autonome
4. Le jeune deviendra à la fin de l'accompagnement locataire en titre et autonome

### **Objectifs de l'action :**

#### **EVITER LA RECIDIVE POUR LES JEUNES SORTANT DE PRISON**

L'objectif du travailleur social est d'amener le jeune à se projeter dans le long terme, de construire avec lui un projet de vie qui passera par un projet professionnel sérieux, viable, dans lequel il s'implique. Il est essentiel pour ce travailleur social d'anticiper très concrètement la sortie du jeune : son rapport avec son entourage (familial et amical) Il faut développer un travail étroit à l'intérieur de la prison en lien resserré avec le SPIP, des mois avant la sortie et qui servira de levier vers le droit commun : logement, formation, emploi.

### **Objectifs opérationnels de l'action :**

Accompagner 5 jeunes sortants de prisons dans des logements temporaires type studio.

L'accompagnement portera sur :

#### **- Travail budgétaire :**

- recherche d'une gestion équilibrée de la part du budget consacrée au logement et des différents postes (mise en place d'une grille budgétaire)
- travail d'économie et de prévision

#### **- Appropriation du logement :**

- conseils quant à l'utilisation normale du logement et des parties communes
- conseils pour l'entretien et l'aménagement du logement
- visites à domicile régulières
- conseils pour les économies d'énergie

#### **- Comportement :**

- instauration, et respect des relations avec le voisinage

#### **- Médiation :**

- faciliter les relations avec les services de gestion locative, les services publics et autres services.

- Aide dans les démarches administratives

#### **- Emploi**

- mise en relation avec les partenaires : mission locale, pôle emploi, service insertion par l'emploi

#### **- Santé**

## **QUELQUES CHIFFRES POUR L'ENSEMBLE DU SERVICE POUR L'ANNEE 2018**

Pour l'année 2018, 124 ménages ont été accueillis par le service adulte et jeune.

### Accès au logement :

70 diagnostics ont été effectués

49 ménages ont été accompagnés soit dans le cadre de l'Aide à la Recherche Logement soit dans le cadre de l'Aide à l'Installation Logement

11 ménages ont été accompagnés dans le cadre de mesure spécifique

10 ménages ont été réorientés en fonction de leur problématique

### Maintien dans le logement :

110 diagnostics ont été réalisés

63 ménages ont été accompagnés

1 ménage hors critère FSL

27 ménages sans nouvelles, 3 étaient déjà accompagnés, et 16 ont refusé l'accompagnement

### **Partenaires :**

La ville, Maison de quartiers Jacques Brel, Maison des Genêts, les Bailleurs sociaux (Vilogia, Immobilière Nord Artois, LMH)

Participation aux réunions GUSP (groupement urbain social proximité) qui à lieu 1 fois par mois sur chaque quartier

Participation à la cellule de vieille qui à lieu 1 fois par trimestre pour le quartier Résidence-Triolo

## INSERTION EMPLOI

Intervenants	Poste	ETP
Anthony SANTRE	Coordinateur Technique bâtiment	1 ETP
Bruno CATENNE/Rédouane LAMRI	Animateur Technique voirie	1 ETP
Eddie WIECHA	Animateur Technique voirie	1 ETP
Alain GLORIEUX	Animateur Technique voirie	1 ETP
Djamel ROUIBI	Animateur Technique voirie	1 ETP
Vinent DUBOIS	Animateur Technique voirie	1 ETP
Geoffrey SLATER	Animateur Technique bâtiment	1 ETP
Michaël MINNE	Animateur Technique bâtiment	1 ETP
Lakhdar HEMAI	Animateur Technique bâtiment	1 ETP
Gasim ALDAW IBRAHIM	Animateur Technique bâtiment	1 ETP
Josette LAGORCE	Accompagnement social et professionnel	1 ETP
Laurence DELPLANQUE	Accompagnement social et professionnel	1 ETP

Depuis Mai 2001, les chantiers d'insertion sont validés par le CDIAE (Comité Départemental d'Insertion d'Activité par l'Economie).

La loi n° 2005-32 du 18 janvier 2005 de programmation pour la cohésion sociale opère une reconnaissance législative des ateliers et chantiers d'insertion (A.C.I.), crée une aide à l'accompagnement avec un conventionnement triénel par la DIRECCTE.

### Accompagnement social :

L'accompagnement social est primordial pour le public. Les personnes en contrats d'insertion sont accompagnées durant toute la durée de leur contrat mais également 6 mois après la fin du contrat.

Cet accompagnement porte sur :

#### La santé :

- aide dans les diverses démarches auprès de la sécurité sociale en cas de non remboursement d'arrêt maladie, de problème de CMU.
- demande de numéro d'immatriculation
- orientation vers différents organismes, notamment CAP emploi pour les personnes reconnues travailleurs handicapés, CMP ou d'autres organismes.
- demande d'aide exceptionnelle si la personne a reçu des factures non prises en charge par la CMU ou la mutuelle.
- bilan de santé CPAM

#### Le logement :

- aide dans la manière de remplir la demande de logement (CERFA).
- travail sur la tenue et l'hygiène du logement.
- travail avec le bailleur en cas d'impayés de loyer.
- travail en partenariat avec le service logement de Résidence Plus.

#### Le budget :

- travail budgétaire
- relation avec les créanciers (opérateurs téléphoniques, fournisseurs d'énergie, Trésor public, bailleur, etc.) ou les huissiers pour la mise en place d'échéanciers.
- orientation vers les organismes pour obtenir des aides financières (CCAS, Conseil Départemental).
- aide dans le montage des dossiers de surendettement. (Dossiers Banque De France)

### L'administratif :

- aide dans la manière de remplir des documents comme la déclaration trimestrielle de la CAF, la déclaration d'impôts, etc.
- explication des formulaires comme certains documents de Pôle Emploi.
- aide dans la rédaction de lettres (CAF, Trésor Public, etc.).

### **Accompagnement professionnel :**

Les personnes en contrat d'insertion bénéficient de formations qui se font en fonction de leur projet professionnel : remise à niveau, CACES cariste, plaquiste, maçon, nettoyage industriel, etc.

Il y a, en premier lieu, recherche d'un organisme de formation afin d'avoir des devis puis, montage des dossiers de prise en charge : OPCA, PLIE, CCAS, etc.

#### - Emploi :

- Prise de contact avec des entreprises pour faire des Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel en partenariat avec Pôle Emploi et la Maison de l'Emploi
- Aide dans la rédaction de lettres de motivation, de CV.
- Atelier de technique de recherche d'emploi.

## **Les chantiers d'insertion en bâtiment**

- Il y en a 3 :
- un à Villeneuve d'Ascq
  - un à Roubaix
  - un à Wattrelos

### Objectif :

Il s'agit d'amener des demandeurs d'emploi longue durée et/ou en grande difficulté sociale, à entrevoir et à développer un projet professionnel préparant ainsi à la sortie du contrat aidé vers un contrat à durée déterminée de 6 mois minimum, un contrat à durée indéterminée ou une formation qualifiante.

### Contenu de l'action

Le travail consiste en la remise en état des parties communes d'immeubles, en la réhabilitation d'appartements vacants, mais également à remettre en état certaines parties extérieures d'immeubles (souvent taguées) ou des portes de garages.

Les relations de travail entre les bailleurs et Résidence Plus sont très bonnes.

### **Le chantier d'insertion de Villeneuve d'Ascq**

Partenaires : Vilogia, INA, LMH, CCAS, Logis Métropole, Mairie

Public : personnes habitant Villeneuve d'Ascq et les communes dépendant du PLIE (Anstaing, Baisieux, Bouvines, Chéreng, Gruson, Mons en Baroeul, Péronne en Mélantois, Sainghin en Mélantois, Tressin, Willems), orientées par les conseillers socioprofessionnels de la mission locale, du CCAS, des centres sociaux, de Pôle Emploi, du PLIE

Côté technique : Pendant l'année 2018, les ouvriers sont intervenus dans :

- 46 appartements vacants ou maison vacants : peinture boiseries, détapissage, enduisage des murs et des plafonds, pose de fibre de verre et de faïence dans la salle de bains.
- 14 entrées R+3 et 19 halls
- 8 parkings et portes de garages
- 3 centres commerciaux extérieurs

## Bilans et réunions :

Une rencontre trimestrielle se fait avec le référent principal de chaque personne.

Un comité de suivi se déroule trimestriellement. Y sont invités les partenaires sociaux et financiers de la structure, à savoir : l'Adélie de Villeneuve d'Ascq (PLIE), le Pôle Insertion Professionnelle et Lutte contre les Exclusions, Pôle Emploi, la DIRECCTE.

Le bilan des travaux est présenté (nombre d'entrées réhabilitées, difficultés rencontrées, etc.). Un bilan individuel de chaque personne présente dans le chantier est effectué.

Chaque personne présente dans ce comité évoque des solutions aux différents problèmes rencontrés, des orientations, etc.

Un comité de pilotage a lieu 1 fois par an, y sont invités également les partenaires sociaux et financiers. Durant celui-ci, il y a présentation de la structure, un bilan quantitatif est dressé par rapport aux chantiers d'insertion (nombre de sorties, nombre de personnes ayant fait une formation, salariés présent, etc.) puis une discussion est menée sur un sujet en rapport avec le chantier, par exemple l'illettrisme, la problématique justice.

38 personnes ont été accompagnées au cours de l'année 2018.

## Formations :

Durant leur contrat, 11 personnes ont fait une formation durant leur temps de travail :

- 2 ont fait une formation échafaudage
- 2 ont terminé le CCP 2 du TP peintre en bâtiment commencé en 2017
- 2 ont passé le CCP 1 du TP plaquiste (dont 1 poursuit en 2019)
- 1 a passé les CACES 2 4 9 et l'AIPR
- 1 a passé le CACES 1 3 5
- 1 a suivi une formation d'alphabétisation.
- 1 a passé une licence européenne de soudure
- 1 a fait la formation d'agent de sécurité (CQP APS et SSIAP 1)
- 2 ont fait une découverte des métiers de l'agriculture

**1 706 h de formation ont été réalisées en 2018**

**25 659 h de travail ont été rémunérées en 2018**

## Le chantier d'insertion de Roubaix

Partenaires : Vilogia

Public : personnes habitant Roubaix, certains locataires de VILOGIA

Côté technique : Pendant l'année 2018, les ouvriers sont intervenus dans :

- 17 appartements ou maisons vacants: détapissage, pose de toile de verre, carrelage, enduit et peinture.
- 15 entrées et halls: mise en peinture des montées d'escaliers et des paliers

## Bilans et réunions :

Un comité de suivi a lieu tous les trois mois, y sont invités les partenaires sociaux et financiers du chantier d'insertion : le Pôle Insertion Professionnelle et Lutte contre les Exclusions, Pôle Emploi, la DIRECCTE, Vilogia, le PLIE de Roubaix, Résidence Plus, Durant celui-ci un point sur la situation de chaque salarié est fait tant au niveau social (problématiques rencontrées et solutions apportées) que professionnel (projet professionnel, formation, savoirs être et savoirs faire sur le chantier). Le bilan des travaux réalisés est présenté. (Nombre d'entrées et de logements réalisés, difficultés rencontrées, etc.).

Un comité de pilotage a lieu 1 fois par an, y sont invités également les partenaires sociaux et financiers. Durant celui-ci, il y a présentation de la structure, un bilan quantitatif est dressé par rapport aux chantiers d'insertion (nombre de sorties, nombre de personnes ayant fait une formation, salariés présent, etc.) puis une discussion est menée sur un sujet en rapport avec le chantier, par exemple l'illettrisme, la problématique justice.

17 personnes ont été accompagnées durant 2018.

### **Formations :**

5 personnes ont fait une formation durant leur temps de travail :

- 1 a terminé le TP Agent de propreté et d'hygiène commencé en 2017
- 1 a terminé une formation revêtement de sols commencé en 2017
- 1 a passé le CCP 2 du TP peintre en bâtiment
- 2 ont fait un module du TP Agent d'entretien du bâtiment

**764 h de formation ont été réalisées en 2018**

**12 707 h de travail ont été rémunérées en 2018**

### **Le chantier d'insertion de Wattrelos**

Partenaires : Vilogia

Public : personnes habitant Wattrelos

Côté technique : Pendant l'année 2018, les ouvriers sont intervenus dans :

- 12 appartements ou maisons vacants: détapissage, pose de toile de verre, carrelage, enduit et peinture.
- 6 entrées et halls: mise en peinture des montées d'escaliers et des paliers

### **Bilans et réunions :**

Un comité de suivi a lieu tous les trois mois, y sont invités les partenaires sociaux et financiers du chantier d'insertion : le Pôle Insertion Professionnelle et Lutte contre les Exclusions, Pôle Emploi, la DIRECCTE, Vilogia, la Mairie de Wattrelos et Résidence Plus. Durant celui-ci un point sur la situation de chaque salarié est fait tant au niveau social (problématiques rencontrées et solutions apportées) que professionnel (projet professionnel, formation, savoirs être et savoirs faire sur le chantier). Le bilan des travaux réalisés est présenté. (Nombre d'entrées et de logements réalisés, difficultés rencontrées, etc.).

Un comité de pilotage a lieu 1 fois par an, y sont invités également les partenaires sociaux et financiers. Durant celui-ci, il y a présentation de la structure, un bilan quantitatif est dressé par rapport aux chantiers d'insertion (nombre de sorties, nombre de personnes ayant fait une formation, salariés présent, etc.) puis une discussion est menée sur un sujet en rapport avec le chantier, par exemple l'illettrisme, la problématique justice.

18 personnes ont été accompagnées durant 2018.

### **Formations :**

3 personnes ont fait une formation durant leur temps de travail

- 2 ont passé le CACES 1 3 5
- 1 a passé un CCP dans le cadre du TP AEB

**284 h de formation ont été réalisées en 2018**

**10 756 h de travail ont été rémunérées en 2018**

## LE SECTEUR VOIRIE

### Objectif principal :

Ce chantier d'insertion permet à des personnes en très grandes difficultés professionnelles et sociales de trouver une aide permanente et de reconstruire une base pour accéder à un emploi ou à une formation qualifiante.

Le travail consiste en l'amélioration de la propreté des quartiers Pont de Bois, Résidence, Poste, Triolo, Cité Scientifique, Haute Borne, Cousinerie

Partenaire : Mairie

Public : Tout public de plus de 18 ans ayant des difficultés sociales (logement, santé, budget, etc.), orienté par la mission locale ou Pôle Emploi et habitant le territoire de la maison de l'emploi (Anstaing, Baisieux, Bouvines, Chéreng, Gruson, Mons en Baroeul, Péronne en Mélantois, Sainghin en Mélantois, Tressin, Villeneuve d'Ascq, Willems), orientées par les conseillers socioprofessionnels de la mission locale, du CCAS, des centres sociaux, Pôle Emploi.

### Quartier Cousinerie

Il concerne 9 personnes encadrées par un animateur technique et fonctionne en entrées et sorties permanentes. Il y a 8 femmes et 1 homme.

Ce chantier est principalement réservé à un public féminin

Ce chantier d'insertion permet à des personnes en très grandes difficultés professionnelles et sociales de trouver une aide permanente et de reconstruire une base pour accéder à un emploi ou à une formation qualifiante.

12 personnes ont été accompagnées pour l'année 2018

### Formations :

6 personnes ont fait une formation :

- 2 ont suivi une formation auxiliaire de vie aux familles et obtenu 2 CCP
- 4 ont fait une découverte des métiers de l'agriculture
- 1 a débuté un CQP agent machiniste classique

**1000 h de formation ont été réalisées en 2018**

### Quartier Résidence Poste

### Quartier Triolo-Cité scientifique Haute Borne

### Quartier Pont de Bois et

### Quartier Ascq Annappes

Ils concernent **58 personnes dont 11 femmes** en contrats aidés et fonctionnent avec des entrées et sorties permanentes.

Ils sont encadrés par 4 animateurs dont 1 sur chaque quartier.

Ils sont accompagnés par la conseillère Socio Professionnelle sur leurs problématiques sociales au quotidien, dettes de loyer, factures impayées, dossier CMU, MDPH, demande de logement, orientation CMP, aide administratives, etc.

Toutes ces problématiques sociales sont abordées et travaillées en partenariat avec les structures adaptées.

En ce qui concerne leur projet professionnel un partenariat avec le PLIE, la Mission Locale et Pôle Emploi est mis en place pour travailler sur leur mise en formation et la relation entreprise pour le secteur marchand

**La mise en formation pour l'année 2018 :**

12 personnes ont suivi une formation :

- 2 personnes en formation Agent Machiniste Classique
- 2 personnes en formation Compétences clé
- 4 personnes ont fait la formation CACES 1.3.5
- 1 personne en formation en langue Française
- 2 personnes en formation découverte des métiers de l'Agriculture
- 1 personne en formation Agent d'Entretien du Bâtiment

**Au total 2 500 heures ont été réalisées en 2018**  
**49 043 heures de travail ont été rémunérées en 2018**

**Les perspectives pour 2019 pour l'ensemble des chantiers:**

Reconduction des actions menées en 2019 avec de plus en plus une obligation de résultat à la sortie du contrat d'insertion et non plus une obligation de moyens.

Continuer à développer des nouveaux partenaires du secteur public et privé pour la réalisation de chantier.

Développer le relationnel entreprise pour des périodes de PMSMP et de positionnement à l'emploi sur le secteur marchand.

Travail sur la mise en place d'un nouveau projet visant le public jeune 18-25 ans en lien direct avec un centre de formation du bâtiment sur le territoire de Tourcoing.

# **RAPPORT FINANCIER**

Mesdames, Messieurs les élus et représentants de nos partenaires, Mesdames, Messieurs,

Les résultats que je vais vous exposer sont juste à l'équilibre, et montrent, s'il était nécessaire, la fragilité de notre activité. Malgré, où grâce à la consolidation de notre association réalisées les années passées, les outils mis en place, la rigueur de la gestion au quotidien, l'engagement de l'équipe salariée, le dévouement des bénévoles, et le soutien de nos partenaires, le bilan 2018 se traduit par un excédent de 327,87 €, contre 55 802,31 € l'année précédente. Ce résultat montre la nécessité d'une gestion millimétrique de notre association, mise en œuvre au quotidien par la directrice, Myriam SENHADJI et l'équipe de salariés. Qu'ils en soient remerciés.

Ce résultat, bien que positif, montre notre fragilité. 327,87 € de marge, et à ce stade, les centimes comptent, sur un total des produits d'exploitation de 2 223 423 € représentent une marge de ... 0,015 %. Moi qui ai l'habitude de situer chaque année notre marge dans l'épaisseur du trait, cette année le trait n'est pas épais.

En version pessimiste, je pourrais vous dire que nous avons travaillé pour rien. Mais je préfère la vision optimiste : nous avons tout juste équilibré ... tout en apportant nos services à notre public, et à nos partenaires. La seule conséquence est que nous ne pourrions pas abonder notre fonds de roulement pour des jours moins certains.

Dans les propos qui vont suivre, les sommes énoncées sont celles de l'exercice 2018, avec le pourcentage de variation par rapport à l'exercice 2017.

Le résultat courant non financier de l'année 2018 est négatif, de -56 701 € au 31 décembre 2018. Il était positif de 62 965 € en 2017, soit une diminution de 119 666 € en 2018. Ce résultat négatif représente 2,55% du total des produits de fonctionnement de notre association, qui s'élèvent à 2 223 423 €, en diminution de 0,70 %. Notons que dans les produits de fonctionnement de notre association, ce qui pourrait correspondre au chiffre d'affaires d'une entreprise, les prestations de service maintiennent leur niveau de l'an dernier (+2,89%), après la belle augmentation de 18,2 % de l'an dernier, soit + 106 179 € sur 2 ans. Les subventions d'exploitation augmentent de 5,18% %, à 434 560 €.

A ce résultat courant non financier s'ajoute un résultat financier de 1 344 €, et un résultat exceptionnel de 55 685 €, ce qui porte le résultat net de l'année 2017 à 328 €, soit un résultat positif de 0,015 % des produits de fonctionnement. Pour reprendre mon expression habituelle, nous restons dans l'épaisseur du trait, et nous restons fragiles, à la merci du moindre aléa.

Les fonds associatifs s'élèvent au 31 décembre 2018 à 216 716 € (+4,3%).

## **1 BILAN ACTIF**

Le montant total net en actif immobilisé et actif circulant s'élève à 531 628 € (-7,1%).

Pour ce qui concerne les disponibilités, elles sont passées de 229 159 € à 51 366 € sur l'exercice (-77,6 %).

Nous avons conservé la totalité des valeurs mobilières de placements (34 134 €), auxquelles nous n'avons pas touché sur l'exercice.

## **2 BILAN PASSIF**

Ce bilan représente les fonds associatifs qui s'élèvent à 216 716 € (+4,3%), plus les provisions pour risques et charges soit 37 251 € (provision indemnité départ retraite et provision pour un litige en cours) ainsi que le passif exigible à hauteur de 277 661 €.

### **3 LE COMPTE DE RESULTAT**

Les produits de fonctionnement de l'association, soit les recettes, sur l'année 2018 s'élèvent à 2 223 423 € (- 0,7 %), hors produits financiers (1 344 €, -6,84%), et produits exceptionnels (66 224 €). Sur ce dernier poste, les principaux montants sont liés à un remboursement de majoration URSSAF (8 530 €) et des versements de subventions FSL, SPIP et PLIE au titre de 2017 (54 505 €)

L'activité "Chantier divers" a poursuivi sa relance, avec 172 625 € (+12,06%). Par ailleurs nous continuons à diversifier les donneurs d'ordre.

Les subventions d'exploitation remontent à 434 560 €, +5,18%.

Par ailleurs, le fonctionnement du service logement poursuit sa trajectoire vers l'équilibre.

Les charges de fonctionnement pour l'année 2018 s'élèvent à 2 280 124 € (+4,78%). Les charges financières sont nulles et les charges exceptionnelles sont de 10 539 €.

Le salaire brut du personnel permanent représente 432 919 €, (+ 12,66%). Cette augmentation est due pour une part au retour d'une salariée d'un congé parental, et à l'embauche d'un encadrant technique supplémentaire.

### **4 AFFECTATION DU RESULTAT**

Le résultat net pour l'année 2017 étant positif de 327,87 €, il est proposé que cette somme soit affectée en report à nouveau, ce qui porte le montant des fonds propres à 208 105 €, en progression de 0,16 %.

### **5 CONCLUSIONS**

A ce stade, je souhaite attirer l'attention sur le fait que, certes des structures publiques nous soutiennent financièrement, et nous les en remercions vivement. Mais ce soutien reste stable dans le temps, alors que les coûts évoluent à la hausse. A titre d'exemples :

- Depuis plus de 8 ans nous recevons un soutien de 20 000 € par encadrant technique à temps plein pour 10 salariés en insertion. Cette somme, qui n'a pas évolué, couvre les 2/3 du poste d'encadrement et ne couvre absolument pas le fonctionnement (téléphone, véhicule, postes administratifs, etc.) Et, compte tenu de l'évolution des normes d'encadrement, nous avons dû en embaucher un de plus à la demande de la DIRECCTE lors du dialogue de gestion en 2018.
- Depuis 12 ans, le FSL nous octroie le même montant par suivi réalisé. Or celui-ci ne couvre pas les heures d'accompagnements réalisées pour un ménage et ne couvre pas non plus le fonctionnement induit par l'action.
- Depuis 8 ans, le FSL nous octroie 90 € par suivi réalisé. Or celui-ci demande en moyenne 3 heures d'encadrement, plus les frais.

A cela s'ajoute l'évolution réglementaire. J'ai cité les normes d'encadrement. Il faut y ajouter, depuis 2015, la mise en œuvre de la réforme des Chantiers d'Insertion. Depuis cette date, les emplois aidés (Contrats à Durée Déterminée d'Insertion, CDDI) doivent être considérés comme des emplois normaux, ce qui a amené des dépenses nouvelles, non compensées par des ressources supplémentaires. Citons la mise en place du dispositif de prévoyance, la cotisation assurance professionnelle, et la cotisation formation continue, la carte professionnelle BTP pour chaque

encadrant et chaque salarié en insertion, puis la mise en place de l'Instance de Santé et des Conditions de Travail (ISCT).

Cette année nous avons dû également financer la mise à disposition d'un nouveau logiciel de paie et comptabilité pour respecter la législation et le prélèvement à la source soit environ 9000 euros par an à compter de l'année 2018.

Au final les actions pour lesquelles nous sommes soutenus nous coûtent des sommes que nous allons chercher via les prestations de service. Mais nous ne pouvons pas augmenter le nombre de ces prestations puisque nous dépendons du nombre de postes octroyés par la DIRECCTE.

Nous restons dans une gestion très serrée. Vous l'avez vu, le résultat de cette année représente 0,01 % du total des produits d'exploitations.

Ce résultat reste le fruit de la collaboration de tous, administrateurs, directrice, salariés et bénévoles de l'association, sans oublier le soutien de nos partenaires, et donateurs d'ordre. Que tous soient ici remerciés.

J'ai l'habitude de dire que le meilleur remerciement de notre part est de continuer à renforcer notre structure, et d'en maintenir son efficacité, tant en terme de qualité des prestations offertes à nos partenaires, que de qualité de l'accompagnement offert à nos publics.

Nous restons dans une démarche d'amélioration continue de notre fonctionnement. Organisation et gestion de la structure sont régulièrement passées au crible.

Et nous pilotons à vue et nous restons prudents et fins dans notre gestion.

Je rappelle notre priorité pour la gestion de notre structure : il s'agit du fonds de roulement, que nous devons continuer de reconstituer en vue d'éventuels aléas futurs. C'est grâce à ce fonds de roulement que nous avons pu passer les moments difficiles des dernières années, et que nous existons toujours.

L'objectif est de poursuivre sa reconstitution. Cela prendra du temps. Un fond de roulement mature, confortable se situe au niveau de 3 à 4 mois de produit de fonctionnement, l'équivalent entreprise du 'chiffre d'affaires', soit, pour ce qui nous concerne, entre 556 000 et 741 000 € sur la base des données 2018.

Il est au 31/12/2018 de 213 693 €, soit, pour un total de produits de fonctionnement de 2 223 423 €, de 5,00 semaines, pour un objectif normal, je le rappelle, de 12 à 16 semaines. C'est moins qu'au 31/12/2017, avec 6,17 semaines. Mais c'est plus confortable qu'au 31/12/2016 avec 4,07 semaines, après le creux atteint au 31/12 2015 où nous n'avions que 2,73 semaines de fonctionnement.

Parions donc sur une simple pause de la reconstitution de nos réserves, dans le but de nous mettre à l'abri d'une mauvaise année et sur un sursaut de nos partenaires financiers afin qu'ils revoient à la hausse leurs subventions puisque celles-ci n'ont pas augmenté depuis 10 ans.

Il nous reste donc comme chaque année du travail à faire pour continuer de sécuriser notre structure, qui reste fragile, au profit de tous.

Je vous remercie pour votre attention.